

Au sommaire

FAITS SAILLANTS

- Plus de 15 000 personnes pourraient fuir les îles à cause des opérations militaires en cours
- Diffa et Tillabéry accueillent près de 130 000 personnes déplacées internes
- Près de 800 000 personnes en crise alimentaire
- Les cas d'abandons scolaires ont atteint 7000 élèves cette année

CHIFFRES CLES

Personnes dans le besoin au Niger (HNO 2018)	2 300 000
Personnes ciblées au Niger (HRP 2018)	1 800 000
Nb. de personnes dans le besoin dans la région de Diffa (HNO 2018)	419 405
Nb. de personnes ciblées pour l'assistance humanitaire à Diffa (HRP 2018)	419 405

FINANCEMENTS 2018

338 millions
Fonds requis (US\$)

76 millions US\$
(Soit 23%)

Fonds mobilisés



Crédit: David Ohana/OCHA

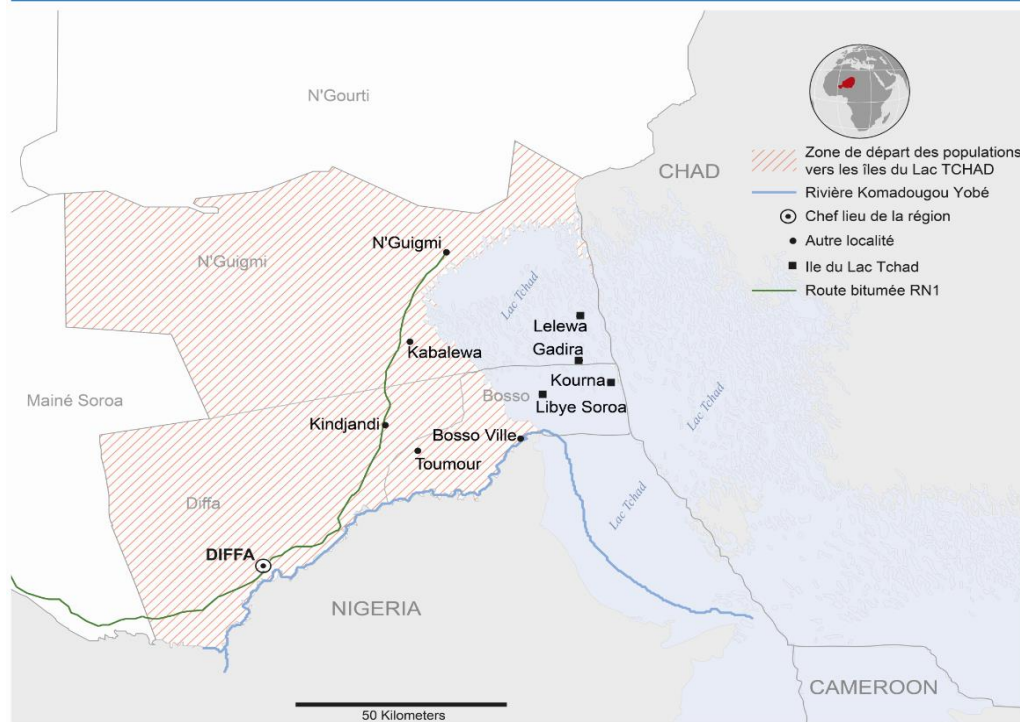
Mouvement de populations	P.1
Protection	P.3
Sécurité alimentaire	P.5
Education	P.6

Diffa : Mouvement de populations vers les îles du Lac Tchad

Zones de départ des populations : Kintchandi, Kablewa, Toumour et Bosso

De janvier à fin février 2018, environ 1257 personnes se sont déplacées vers les îles du lac (Tchad, Niger, Nigeria), rapportent les points focaux d'alerte de monitoring du groupe de travail protection. Le nombre de personnes déplacées dans les îles situées sur le territoire du Niger est estimé à environ 312 jeunes en majorité des personnes déplacées internes (PDI) en provenance de Kindjandi, Bosso, Toumour et Kablewa¹. Ces personnes se sont établies dans les îles plus proches de la commune de Bosso à savoir (Nkrna Galagala, Tillia, Libye Soroa, Kla Koumana, Gouptia, Kania, Kourna, Toulla, Maria, Gorgol) et Kablewa (Lelewa, Gadra, Liberia) pour y pratiquer des activités de pêche. Certains éleveurs, en majorité les peulhs, sont également partis dans les îles à la recherche de pâturages pour leurs animaux. Pour rappel, au début du deuxième trimestre de l'année 2017, des mouvements spontanés pendulaires de retour vers certaines îles du Lac avaient déjà été signalés par ces mêmes points focaux.

NIGER- DIFFA



Note: Les frontières, les noms indiqués et les désignations employés sur cette carte n'impliquent pas reconnaissance ou acceptation officielle par l'Organisation des Nations Unies.
Date de création: 11 avril 2018 Source: OCHA, Groupe de Travail Protection, IGNN Contact: ochaniger@un.org www.unocha.org www.reliefweb.int

¹ Très peu se déplacent avec leurs familles, et ceux quittant Kindjandi et Toumour, sont les chefs de ménages en majorité qui partent laissant leurs familles sur les sites

Ces mouvements vers les îles du Lac Tchad, pourtant classées zone interdite depuis 2015² par les autorités nigériennes, seraient liés entre autres à l'insuffisance de l'assistance humanitaire en vivres, au manque de moyens de subsistance, au manque d'opportunités en matière d'activités agricole et de pêche, à l'insuffisance de la production pastorale...

Des mouvements pendulaires des îles vers la terre ferme redoutés

Les acteurs humanitaires dans la région de Diffa craignent de nouveaux mouvements de populations dans les prochains jours, voire prochaines semaines avec les opérations militaires de la force mixte multinationale (FMM) en cours dans les îles du Lac et dans la zone de la Komadougou. Ces acteurs se préparent à mettre à l'échelle leurs capacités d'intervention et à créer en collaboration avec les autorités, les conditions favorables à un accès³ des humanitaires à ces populations. D'après des projections des acteurs humanitaires à Diffa, ces mouvements pourraient concerner plus de 15 000 personnes qui viendraient s'ajouter au lot de 252 035 personnes déplacées établies dans la région auxquelles il faut apporter une assistance dans tous les secteurs d'intervention. Il a été également rapporté qu'en prélude à l'offensive militaire prévue d'avril à juin 2018, des mouvements des troupeaux ont été observés quittant les îles du lac Tchad pour la terre ferme. Cette situation préoccupe la direction de l'élevage qui s'attend, dans les prochains jours, à une concentration d'animaux dans le nord de la région en proie déjà à un important déficit fourrager. Cela pourrait alimenter les tensions autour des points de pâturage et des points d'eau pouvant occasionner des conflits.

Tillabéri : les mouvements de populations se poursuivent timidement

La situation humanitaire reste caractérisée par la poursuite des mouvements de populations dans la zone frontalière du Niger avec le Mali. A la date du 26 mars 2018, ce sont 1286 ménages, soit environ 8017 personnes déplacées internes (PDI) qui ont été enregistrées depuis le début de cette année dans la région de Tillabéri avec des besoins humanitaires dans plusieurs secteurs.

Ces populations sont principalement des nomades (Peuls, arabes, Touaregs) et près de 42 pour cent des PDI sont des enfants.

Selon le rapport de monitoring du cluster protection, 440 ménages, soit 7 927 personnes de neuf villages et hameaux frontaliers du nord Mali dans la commune de Inatès, se seraient déplacées du 9 au 18 mars 2018 et seraient installées à 2 km de la ville de Inatès. Ces personnes fuient les menaces des groupes armés omniprésents dans la zone. Les rangs de ces personnes déplacées dans la région pourraient grossir si les menaces persistent.

L'application des mesures liées à l'état d'urgence dans cinq départements de la région de Tillabéri (Ouallam, Ayorou, Bankilaré, Abala et Banibangou) dont entre autres, la fermeture des marchés hebdomadaires et le dysfonctionnement des écoles et centres de santé, a fortement contribué à exacerber la situation humanitaire dans cette zone.

² Suite à l'insécurité liée à la présence des éléments du groupe armé Boko Haram dans les îles et aux opérations militaires, les îles du Lac ont été déguerpies en 2015. Les déplacés se sont installés progressivement dans les communes de Nguigmi, Kablewa, Gueskerou, et Bosso.

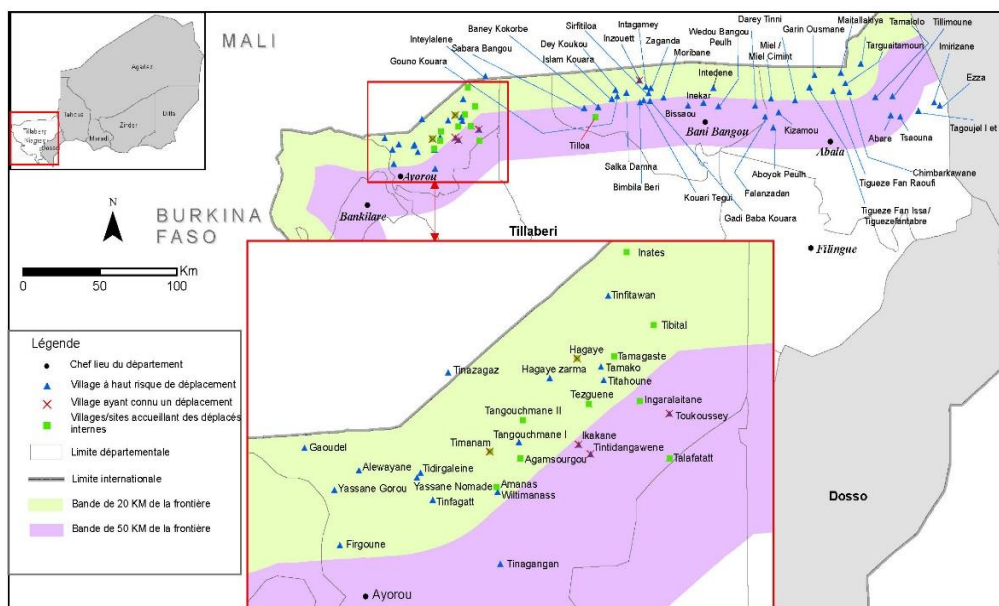
³ La question d'accès pourrait se poser car dans un passé récent les autorités régionales se sont montrées hostiles à toute assistance à apporter à des populations qui étaient sorties de ces zones qu'elles considèrent comme des complices des éléments de Boko Haram. Cette question doit être rapidement abordée avec les autorités afin de s'assurer qu'aucun obstacle ne persiste quant à l'accès aux personnes qui sortiraient des îles et de l'autre côté de la frontière avec le Nigéria en raison de cette offensive militaire

Plus de 15 000 personnes vivant dans les îles pourraient rejoindre la terre ferme pour fuir les opérations militaires en cours dans la zone

NIGER: SITUATION DE MOUVEMENT INTERNE DANS LA REGION DE TILLABERI



(Mise à jour du 4 avril 2018.)



Les noms et les données utilisés dans cette carte n'impliquent aucune acceptation ou reconnaissance du Cluster Protection.
 Date de création: 04/04/2018 Source: Monitoring de protection Auteur: Cluster Protection Feedback: Valérie Svobodova, svobodov@unhcr.org Nom du fichier: NER_TILLABERI_FLASH_4_avril_2018
 Pour plus d'information visitez: <https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/niger/protection>

Selon le cluster protection, plus de 40 000 personnes vivant dans 43 villages dits à risque pourraient être amenées à se déplacer en cas de détérioration de la situation sécuritaire dans la zone

Réponse humanitaire

En dehors de la première assistance d'urgence en vivres, abris/bien non alimentaire, en kits scolaires, en wash et en protection fournie aux 75 ménages de PDI de Tiloa en février, les autres populations déplacées, notamment celles d'Inatès n'ont pas été assistées à ce jour. Pourtant les besoins sécuritaires, en vivres, en abris/NFI, eau potable, éducation et santé restent criards. A cela, il faut ajouter les risques de protection et les difficultés d'accès à ces personnes, liés aux menaces des groupes armés qui écumant la région.

Le gouvernement envisage très bientôt, des actions de distribution gratuite de vivres pour les PDI et les populations hôtes, de fonçage de forages autour de la commune de Inates, de dépistage et de prise en charge de la malnutrition et des actions concertées de sensibilisation pour décourager l'enrôlement des enfants dans les groupes armés. En outre, les acteurs humanitaires s'attèlent à activer le mécanisme de coordination civilo-militaire pour lequel, tous les documents de base ont été validés. Cette coordination civilo-militaire est mise en place sur la base du principe de coexistence et de sécurisation des zones d'intervention des acteurs humanitaires en lieu et place des escortes militaires qui ne seront utilisées qu'en dernier recours.

137 447 personnes déplacées internes exposées à divers risques de protection

Les attaques des groupes armés aux frontières malienne et nigérienne du Niger ont provoqué des déplacements de milliers de personnes à l'intérieur des régions de Tillabéri et de Diffa, exposées très souvent à d'innombrables risques de protection.

Plus de 130 000 PDI dans les régions de Diffa et de Tillabéri

Dans la seule région de Diffa, le nombre de personnes déplacées internes a atteint 129 015 personnes, selon les chiffres de la direction régionale de l'état civil et des réfugiés d'octobre 2017.

Ces déplacements sont la conséquence des attaques répétées de Boko Haram enregistrées depuis février 2015⁴.

Du côté de la région de Tillabéri, en attendant un enregistrement et selon le monitoring protection, plus de 8000 personnes déplacées internes ont été enregistrées jusqu'à présent depuis janvier 2018, avec des besoins humanitaires dans presque tous les secteurs.

Au nombre des risques de protection auxquels ces personnes sont confrontées, les acteurs du cluster protection déplorent le manque général de documents civils⁵, les menaces d'abus, d'exploitation, d'arrestation, de détention arbitraire, de recrutement par des groupes armés, les risques de séparation familiale et de stigmatisation. A cela, il faut ajouter les risques de protection liés au logement, à l'accès à la terre et aux droits de propriété, comme par exemple les expulsions forcées qui pourraient compromettre l'efficacité des solutions durables, y compris celles du retour et / ou de la réintégration.

Mitiger les risques de protection par des mesures hardies

Pour lutter efficacement contre ces risques, il est nécessaire que les acteurs à tous les niveaux soient bien outillés en termes de connaissance de la problématique de la protection ainsi que de celle transversale. A noter la création récente d'une task force de plaidoyer auprès des bailleurs de fonds à l'initiative du cluster protection, ce qui à terme devrait permettre de mener des actions de plaidoyer pour une réponse coordonnée et plus efficace.

Un vaste programme d'information et de sensibilisation au profit des autorités administratives, coutumières, des acteurs de la société civile, des leaders d'opinion, des médias et des personnes déplacées elles-mêmes est en train d'être élaboré pour le compte de l'équipe humanitaire de pays pour être mis en œuvre dans les régions de Diffa et de Tillabéri.

Pour rappel, le Niger a ratifié en mai 2012 le tout premier traité international pour la protection et l'assistance des personnes déplacées (Convention de Kampala 2009) et est actuellement en train de procéder à son intégration dans son arsenal juridique. En plus, le pays s'est fortement engagé à la mise en œuvre de la déclaration d'Abuja du 8 juin 2016 relative au dialogue régional sur la protection dans le bassin du lac Tchad, notamment l'axe prioritaire (6) du plan d'action de la déclaration, relatif au droit à la nationalité et à la documentation. Actuellement, le comité technique, sous le lead du Ministère de l'Action Humanitaire et de la Gestion des Catastrophes s'attèle à élaborer un projet de loi sur les personnes déplacées internes. Le comité chargé de l'élaboration de cette loi a été officiellement installé le 15 mars 2018.

En 2018, le Cluster protection contribuera à la prévention et à la réduction des vulnérabilités des personnes exposées aux risques de protection les plus urgents et les plus graves dans les situations de crise humanitaire. Près de 689 000 personnes dont 362 000 personnes à Diffa seront prises en charge à travers les activités du cluster avec un budget de 20 millions US (Plan de réponse humanitaire 2018).

Encadré : visite au Niger de la rapporteuse spéciale sur les droits de l'homme des personnes déplacées internes des Nations unies, Mme Cécilia Jimenez-Damary

⁴ Les premières attaques de Boko Haram contre le territoire du Niger remontent à février 2015

⁵ Quelque 82% des personnes déplacées internes dans la région de Diffa ne disposent pas de document d'état civil, ce qui peut entraîner un risque d'apatridie

En mission au Niger du 18 au 24 mars 2018, la rapporteuse spéciale sur les droits de l'homme des personnes déplacées internes des Nations unies, Mme Cécilia Jimenez-Damary, a déploré le fait que l'intensification des opérations militaires ne permette pas de garantir la protection des civils dans les zones de conflits, rappelant ainsi les obligations



du gouvernement en matière de respect des principes humanitaires et de protection des civils dans ces zones de conflit. Au cours de son séjour au Niger, Mme Cécilia a effectué une évaluation de la situation des droits de l'homme des personnes déplacées internes à Diffa et Tillabéri, exhortant le gouvernement à leur

Crédit : BCR
apporter une réponse efficace.

La rapporteuse spéciale est venue enquêter à la demande de l'Assemblée générale des Nations Unies et d'autres organes directeurs compétents, sur le respect des droits des personnes déplacées internes en coopération avec le gouvernement du Niger et les organisations internationales, régionales et non gouvernementales.

Près de 800 000 personnes incapables d'assurer leur sécurité alimentaire

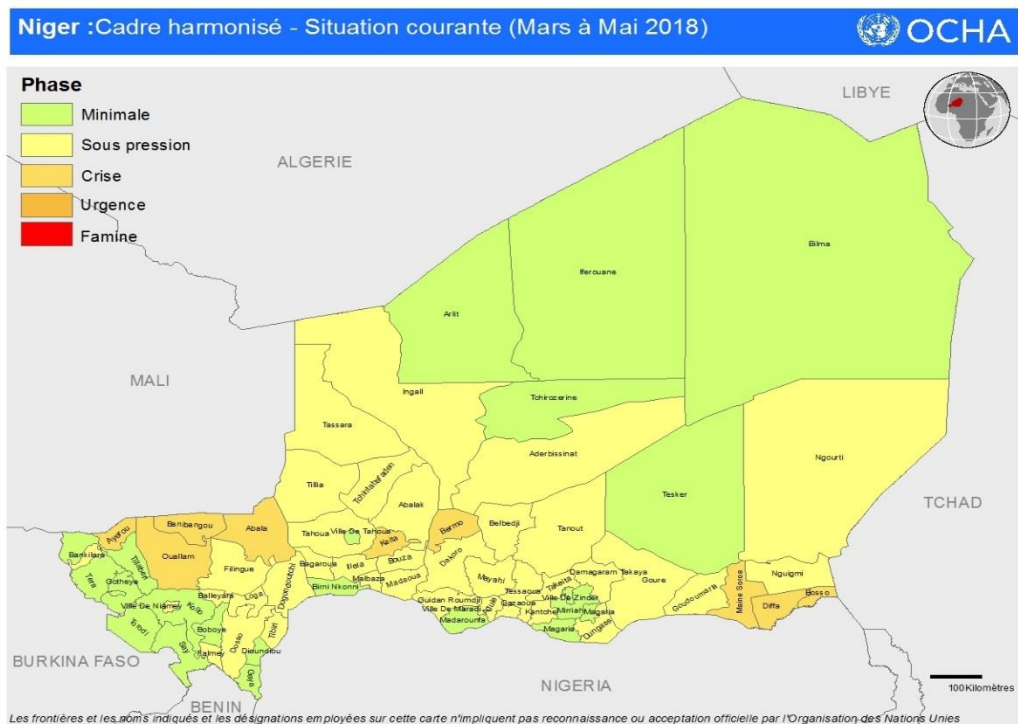
Selon les derniers résultats issus des travaux du cadre harmonisé d'analyse tenue du 12 au 17 mars 2018 à Niamey, les personnes en situation de crise alimentaire⁶ et pire (phase 3 à 5), sont estimées à plus de 787 000 personnes au niveau national, pour la période courante (mars à mai 2018).

Ces personnes sont constituées d'hommes et de femmes affectées par des déficits céréaliers et fourragers, de personnes pauvres victimes des inondations 2017 et autres chocs en manque d'assistance et ne disposant pas de ressources conséquentes. Il faut ajouter à ces personnes, toutes les populations dont les moyens d'existence sont négativement impactés par la situation sécuritaire, surtout dans le Bassin du Lac Tchad, la zone du Liptako Gourma, le nord des régions de Tillabéri et Tahoua⁷. Au cours de l'analyse de novembre, à peine 300 000 personnes étaient dans cette situation pour la période octobre-décembre 2017.

Selon les résultats du cadre harmonisé, la situation alimentaire des ménages va légèrement se dégrader pendant la période de soudure. Et le nombre de personnes en insécurité alimentaire passera de 787 000 personnes (mars-mai 2018) à environ 802 855 personnes entre juin et août prochain.

⁶ Dans cet article crise alimentaire fait référence aux personnes en phase 3 (crise), phase 4 (urgence) et phase 5 (famine) du cadre harmonisé. Il s'agit de personnes qui sont incapables d'assurer leur sécurité alimentaire. Toutefois, il est à noter qu'aucune zone au Niger n'est en phase 5.

⁷ Les régions de Diffa, Tahoua et Tillabéri du fait de la crise sécuritaire consécutive aux attaques répétées de Boko Haram et de groupes armés sont en état d'urgence, une décision assortie de mesures conservatoires liées à la fermeture de marchés et à la restriction de la circulation des personnes et de leurs biens dans certaines zones de ces régions, jugées trop dangereuses.



Environ 800 000 personnes en insécurité alimentaire entre juin et août prochain

Pour la période de soudure (juin- août 2018), l'analyse prévoit une légère dégradation de la situation alimentaire des ménages. Environ 802 855 personnes seront en situation d'insécurité alimentaire (phase 3 à 5). Cette situation pourrait s'expliquer par la diminution, voire la fin des stocks alimentaires de beaucoup de ménages dans un contexte de fortes demandes en produits alimentaires pouvant engendrer des hausses saisonnières importantes des prix à la consommation à partir de juin 2018. Selon les experts, la situation pourrait être atténuée par la disponibilité des produits agropastoraux et des prix des animaux.

Le plan de réponse humanitaire 2018 prévoit d'assister 710 000 personnes sur un total de 1,4 million de personnes ayant besoin d'une assistance alimentaire.

Pour mitiger la situation, l'Etat et ses partenaires se doivent d'investir davantage dans la protection des moyens d'existence et le financement des filets sociaux préventifs comme moyens de prévention et d'amélioration de la résilience entre autres. Les populations dans les régions les plus affectées telles que Diffa et Tillabéri nécessitent une action immédiate pour sauver des vies et protéger leurs moyens d'existence.

Le déficit fourrager impacte négativement la fréquentation scolaire au Niger

Selon les résultats des différents rapports d'évaluation conjointe (gouvernement/partenaires humanitaires)⁸ de la situation alimentaire et pastorale dans certaines zones vulnérables des régions de Zinder, Tahoua, Agadez et Maradi, la vulnérabilité de nombreux ménages consécutive au déficit fourrager et alimentaire dans une moindre mesure, a fortement impacté la fréquentation scolaire avec des proportions importantes d'abandons chez les enfants cette année.

⁸ La plupart de ces rapports de missions d'évaluation couvrent la période de janvier à février 2018

Le déficit fourrager de près de 11 millions de tonnes de TMS enregistré cette année au Niger a causé des abandons scolaires chez les enfants dans les régions de Zinder, Tahoua, Agadez et Maradi.

D'après des estimations issues de ces résultats, au total 7273 cas d'abandons⁹ ont été enregistrés dans les quatre régions au cours de cette année scolaire. La région la plus affectée est celle d'Agadez avec plus de 4000 cas d'abandons notifiés par les autorités éducatives. En 2017, la crise pastorale avait contraint plus de 61 607 enfants à abandonner les classes dans les régions de Maradi, Tahoua, Zinder et Agadez. La situation alimentaire difficile des ménages, née du déficit agropastoral a engendré des déplacements de plusieurs ménages (y compris les enfants scolarisés) de certains villages vers d'autres localités où le pâturage est disponible, entraînant par endroits la fermeture de nombreuses écoles.

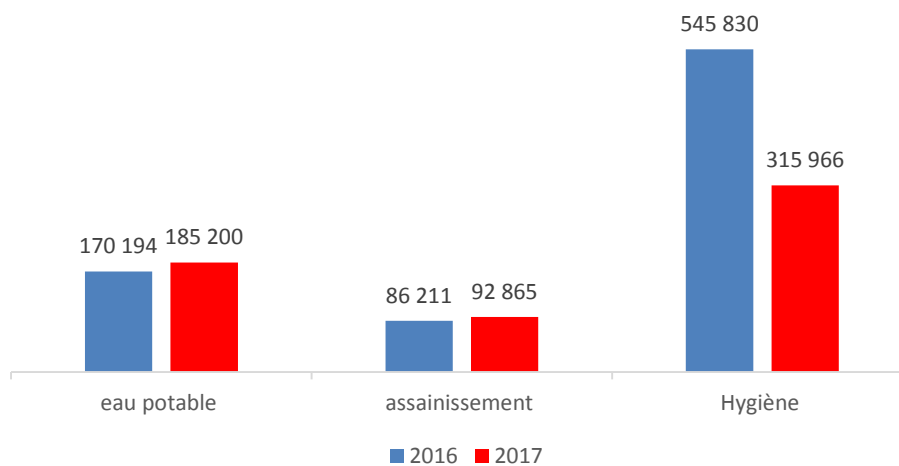
En 2017, l'analyse de la situation alimentaire, nutritionnelle et pastorale a fait ressortir 162 zones extrêmement et moyennement vulnérables regroupant 3.668 villages, campements et tribus. Au plan pastoral, le pays a enregistré un déficit estimé à près de 11 millions de tonnes de matières sèches (TMS) soit 41 pour cent des besoins globaux du cheptel contre 13 387 266 TMS en 2016.

Pour sauver la scolarité des enfants, des mesures d'atténuation sont prises par les acteurs au niveau régional. Ces mesures concernent leur réinsertion par les inspections primaires des localités d'accueil, la création de cantines d'urgence en zone pastorale. Dans la perspective d'une éventuelle crise pastorale, d'insécurité alimentaire et nutritionnelle, les acteurs plaident en faveur du renforcement de la résilience des populations et leur cheptel dans les zones pastorales affectées.

Le Cluster WASH a assisté 315 966 personnes dans la région de Diffa en 2017

En 2017¹⁰, selon le cluster WASH, 185 200 personnes ont bénéficié d'un accès amélioré à l'eau potable à travers le water trucking, les postes d'eau autonomes, les Mini-AEP et les systèmes multi-villages sur forages profonds contre 170 194 personnes en 2016. 92 865 personnes ont été atteints par les actions en matière d'assainissement contre 86 211 personnes en 2016 et 315 966 autres personnes ont été assistées à travers les actions de promotion d'hygiène contre 545 830 personnes en 2016.

Personnes assistées 2016 vs 2017



L'assistance en cours

Depuis le début de l'année 2018, 23 106 personnes ont été assistées pour l'accès à l'eau sur une cible de 127 638 et 2 472 personnes ont été couvertes en matière d'assainissement sur une cible de 146 986 personnes.

Les activités liées à la promotion de l'hygiène ont consisté essentiellement au contrôle et la surveillance de la qualité de l'eau, le remplacement systématique des bidons de collecte et de transport d'eau, la distribution de savon, le traitement de l'eau à domicile, la

⁹ Ce chiffre pourrait être réducteur car les missions n'ont pas pu sillonner toutes les zones affectées

¹⁰ Ces résultats représentent respectivement 124%, 62% et 144% des objectifs du cluster

sensibilisation à travers des messages radio, des affiches, des volontaires de santé communautaire et des guérisseurs traditionnels.

Des gaps importants à couvrir

La mise à jour de la matrice des besoins et des Gaps sur les 95 sites prioritaires de la région de Diffa ressort un gap urgent de 31 920 personnes à desservir principalement au niveau des communes de Toumour et Kabléwa pour l'accès à l'eau et un gap urgent de 79 237 personnes à desservir pour l'accès à l'assainissement. Il faut souligner pour ce qui concerne l'accès à l'eau, la nécessité d'infrastructures structurantes dans les zones où les ouvrages moyens ont des problèmes de qualité d'eau.

Malgré les efforts consentis par les acteurs de ce secteur, quelques défis et contraintes restent à relever afin de mieux répondre aux attentes des bénéficiaires non seulement dans la région de Diffa mais également dans celle de Tillabéri (frontière nord Mali) où s'observent depuis le début de cette année une nouvelle crise de mouvement de population.

La région de Tillabéri présente un faible taux de couverture en eau potable, particulièrement dans les zones à potentiel épidémique du choléra et l'assainissement de base demeure faible à l'image du taux national qui est de 7 pour cent (INS, 2010).

Pour faire face aux besoins urgents des régions de Diffa et de Tillabéri, le cluster WASH aura besoin d'un meilleur financement de manière à accroître sa capacité à couvrir la réponse aux mouvements de populations dans ces deux régions mais aussi pour sa préparation et réponse aux épidémies, aux inondations et aux interventions WASH dans le cadre de la prise en charge et la prévention de la malnutrition dans les zones à risque.

Cette année, selon le cluster, 1,3 millions de personnes dont 280 000 personnes à Diffa ont besoin d'assistance en eau, hygiène et assainissement (Aperçu des besoins humanitaires 2018).

En Bref...

Plus de 5 millions d'enfants vaccinés contre la polio

Une campagne de vaccination contre la polio a été organisée au Niger du 2 au 5 mars 2018 sur toute l'étendue du territoire. L'objectif de cette campagne est de renforcer l'immunité des enfants de moins de 5 ans contre le poliovirus sauvage type 1 et 3 par l'utilisation du vaccin VPO.



Au total, 5 317 453 enfants de moins de 5 ans ont été vaccinés contre la polio sur une cible de 4 563 274 enfants, soit une couverture administrative de 121% dans les 72 districts que compte le pays. Ce chiffre inclut 41 621 autres enfants qui ont été vaccinés dans les camps de réfugiés et les sites des déplacés des régions de Diffa, Tahoua et Tillabéri contre 33.670

Crédit : OMS Niger

enfants au dernier passage de novembre 2017. Cette campagne a été couplée avec une supplémentation en vitamine A et l'albendazole. Les taux de couverture pour la vitamine A (cibles enfants de 6 à 59 mois) et l'albendazole (cibles enfants de 12 à 59 mois) sont respectivement de 116% et 118% au niveau national.

28 000 personnes rapatriées d'Algérie depuis le début de l'opération en 2014

Depuis le début des opérations en 2014, l'OIM a assisté plus de 28 000 migrants rapatriés

d'Algérie vers la région d'Agadez. Près de 22 000 de ces migrants sont de la région de Zinder et plus de 3 000 de la région d'Agadez.

Assistance en cours

Les ressortissants des pays tiers qui sont rapatriés de l'Algérie au Niger sont sensibilisés au programme d'assistance au retour volontaire et réintégration de l'OIM et, selon leur souhait, peuvent choisir d'y participer. L'OIM assiste tous les migrants, nigériens ou citoyens de pays tiers, en détresse qui souhaitent rentrer chez eux.

Outre un hébergement temporaire dans l'un des centres, cette assistance inclut la liaison avec les consulats, ambassades et autorités nigériennes pour obtenir des documents d'identité (sauf-conduits ou laissez-passer), la réservation d'avion ou des billets de bus pour le voyage vers la communauté d'origine des migrants et de l'argent de poche pour couvrir les petites dépenses pendant le voyage de retour.



Crédit : OIM

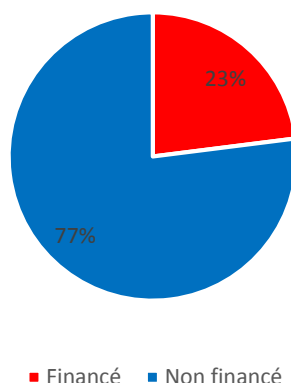
En plus de l'assistance fournie aux migrants venant de l'Algérie pour leurs villages d'origine au Niger, l'OIM a assisté plus de 3 500 Nigériens évacués de la Libye et plus de 7 000 ressortissants des autres pays avec le retour volontaire.

Mobilisation des ressources : Le plan de réponse humanitaire financé à 23 pour cent

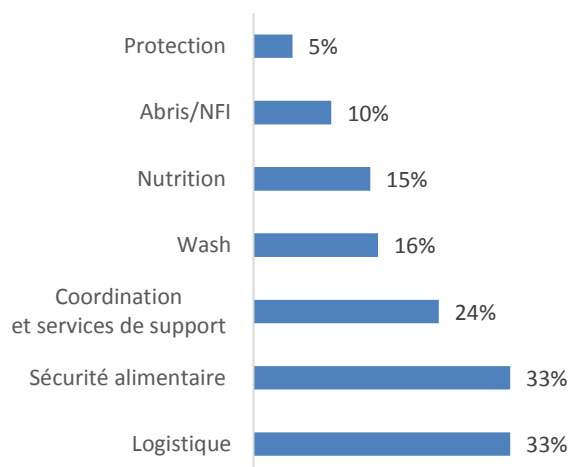
En 2018, les acteurs humanitaires recherchent \$US 338 millions pour assister 1,8 million de personnes vulnérables. Au 16 avril, seulement \$US 76 M des fonds requis, soit 23 pour cent ont été mobilisés dans le cadre du financement du plan de réponse humanitaire 2018, selon le système de suivi financier (FTS).

Le taux de financement du plan de réponse humanitaire 2018 reste faible comparativement à l'année dernière à la même période

Niveau de financement du Plan de réponse humanitaire



Pourcentage de financement des secteurs



Les secteurs de la logistique (33%) et de la sécurité alimentaire (33%) sont les plus financés suivis de la coordination et services de support (24%). Les secteurs de la santé et de l'éducation avec respectivement 1,2 M et 325 000 personnes dans le besoin sont toujours à 0 pour cent de financement. En 2017, à la même période, le plan de réponse humanitaire était financé à hauteur de 37 pour cent.

Au regard de l'évolution des besoins, le niveau de financement actuel reste nettement insuffisant en avril 2018. Si le niveau de financement n'est pas rehaussé, ce sont plusieurs centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants (garçons et filles) qui souffriraient davantage du manque de réponse appropriée à leurs besoins fondamentaux dans plusieurs secteurs. De même, Les financements tardifs ne permettent pas une mise à l'échelle cohérente des activités de réponse. Une attention particulière est attirée sur le secteur de la protection qui constitue un des secteurs prioritaires actuellement.

Pour l'année 2018, 163 projets dont 103 pour la seule région de Diffa ont été postés sur Online Système Project (OPS). Le coût de l'ensemble de ces projets est estimé à 338 274 709 dollars américains contre 287 273 789 dollars en 2017, soit une augmentation de plus de 50 000 dollars USD.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Dieudonné Bamouni, Chef de Bureau, dieudonneb@un.org, Tél. (+ 227) 96 00 94 98

Boubacar H. Abdoulaye, Assistant Chargé de l'Information Publique, boubacarhamanil@un.org, Tél. (+227) 97 86 96 15

Halima S. Sidibé, Assistante Chargé du plaidoyer humanitaire, saidousidibe@un.org, Tél. (+227) 88 17 12 65

Les *bulletins humanitaires* d'OCHA sont disponibles sur <http://www.unocha.org/niger> | www.unocha.org | www.reliefweb.int